



**SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2021**  
**RIUNIONE DI U 30 DI SETTEMBRE È DI U 1<sup>MU</sup> D'UTTOBRE 2021**

**2EME SESSION ORDINAIRE DE 2021**  
**REUNION DU 30 SEPTEMBRE ET 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2021**

**2021/O2/032**

**Question orale déposée par Mme Vanina LE BOMIN**  
**Au nom du Groupe "Avanzemu"**

**OBJET : Déficit structurel et démographie croissante**

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Madame la Conseillère Exécutive et Présidente de l'Agence du Tourisme de la Corse,

Notre territoire fait face à une pression démographique toujours plus importante alors qu'arrive la saison estivale du fait, essentiellement, du tourisme de masse qui engendre la multiplication, en pleine saison, de la population corse par 3, 4 voire 5 aux moments des pics d'affluence.

Cette situation, chacun de nos concitoyens l'a touchée du doigt cet été via la sollicitation d'EDF afin que chacun réduise sa consommation d'électricité pour assurer la desserte globale. Elle engendre des problématiques structurelles importantes qui ne sont pas propres à l'énergie mais se répercutent dans bien des domaines.

La Corse n'a pas les moyens démographiques, environnementaux et structurels d'accueillir autant de monde, y compris sur une période saisonnière brève.

Le PEI et le PTIC viennent financer des rattrapages structurels qui, en réalité, permettent tout juste de réaliser des travaux de remise à niveau déjà obsolètes au moment où ils sont terminés. Les débordements démographiques ne peuvent donc plus durer.

Par ailleurs, nous avons bien expérimenté aussi, à travers la crise sanitaire, économique et sociale qui nous touche toujours, le fait que le quasi tout tourisme, tel que pratiqué jusqu'à maintenant, n'est aucunement garant de la santé économique

de notre territoire, mais peut, au contraire, constituer une réelle faiblesse en temps difficiles.

Le projet de la Collectivité de Corse, notre projet de société, doit tendre vers un tourisme de qualité et un rééquilibrage des flux tout au long de l'année.

La feuille de route de l'ATC présentée sous la précédente mandature l'évoque longuement, pour autant, très peu d'actions en ce sens ont été initiées.

Vous me direz que la conjoncture liée au Covid nécessitait de booster la relance économique en faisant venir cet été un maximum de capitaux liés au tourisme. Je veux bien vous le concéder. Cependant, vous m'accorderez que l'afflux touristique n'aurait pas forcément été différent dans un contexte dit normal puisque aucune mesure de régulation n'est prévue.

Pourtant, les outils sont disponibles et une bonne partie des pistes ont été abordées : filière de tourisme d'excellence tant en qualité qu'en identité par exemple sous le modèle espagnol des paradors, définition d'une cible marketing de voyageurs plus enclins à dépenser sur le territoire, mise en place de filières de formations spécifiques débouchant sur des emplois pérennes pour notre jeunesse ...

Il paraît aussi primordial d'œuvrer pour la régulation des hébergements disponibles, notamment les locations de particulier à particulier qui viennent concurrencer déloyalement les professionnels du tourisme qui, eux, payent les charges, respectent les normes et proposent toujours des produits de qualité.

Ainsi, Monsieur le Président de l'Exécutif, Madame la Conseillère Exécutive et Présidente de l'Agence du Tourisme de la Corse, la Corse est-elle destinée à subir le sort de la Côte d'Azur ou à maîtriser enfin ses flux touristiques et tendre vers le modèle de tourisme que nous souhaitons réellement et qu'il est temps de définir et de planifier ? Quelles actions concrètes comptez-vous mener rapidement pour redresser la barre ?